

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Electrical & Electronics Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7B3, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet CLOSED CIRCUIT TELEVISION (CCTV)	
	Amondanant No. No. modif
Solicitation No N° de l'invitation E60HN-15CCTV/B	Amendment No N° modif.
Client Reference No N° de référence du clie	ent Date
E60HN-15CCTV	2015-06-23
GETS Reference No N° de référence de SE	AG
PW-\$\$HN-307-67346	
File No N° de dossier hn307.E60HN-15CCTV CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin	
at - à 02:00 PM	Fuseau horaire Eastern Daylight Saving
on - le 2015-07-07	Time EDT
F.O.B F.A.B.	
Plant-Usine: Destination: Other-	
Address Enquiries to: - Adresser toutes que Moore. Brian	stions à: Buyer ld - ld de l'acheteur hn307
Telephone No N° de téléphone	FAX No N° de FAX
(819) 956-3625 ()	() -
Instructions: See Herein	
Instructions: Voir aux présentes	
Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	

Date



Signature

Solicitation No. - N $^{\circ}$ de l'invitation E60HN-15CCTV/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HN-15CCTV

Amd. No. - N° de la modif.

002 File No. - N° du dossier

hn307E60HN-15CCTV

Buyer ID - Id de l'acheteur

hn307

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Cet amendement apour but de répondre à une question posée par l'industrie durant la période de l'invitation mentionnée ci-dessus:

Question 1

De nombreux fabricants publient leurs prix de détail suggérés par le fabricant en dollars américains et ne sont pas offerts en dollars canadiens. Est-ce que TPSGC acceptera les prix de détail suggérés par le fabricant en dollars américains et permettra aux utilisateurs d'utiliser le taux de change courant au moment de la commande subséquente?

Réponse 1

Lettres du fabricant et listes des prix de détail suggérés par le fabricant

Dans le cas d'incompatibilité entre les lettres ou les listes de PDSF, TPSGC a le droit de refuser les soumissions de l'offrant

Section II: Soumission financière

Les offrants doivent présenter leur soumission financière conformément à la base de paiement. L'offrant doit indiquer les rabais fermes en pourcentage selon le PDSF en dollars canadiens, rendu droits acquittés selon les Incoterms 2000 pour les différentes destinations de livraison dans l'une (1) des six régions du Canada définies à la section 3.0 de l'Annexe A, excluant les taxes applicables, mais incluant tous les autres coûts, notamment les frais de toutes sortes, les droits de douane, les taxes d'accise et les frais de port jusqu'au(x) point(s) de livraison. Les rabais offerts sont fermes pour la période des OC subséquentes.

En résumé : Tous les rabais en pourcentage offerts doivent être fondés sur les listes de prix des fabricants en dollars canadiens qui sont identiques pour tous les offrants d'un même fabricant. Les listes de prix en dollars canadiens fournies par chaque offrant d'un même fabricant doivent provenir d'une source unique, le fabricant ou un distributeur autorisé unique. Les offrants ne doivent pas convertir les prix d'une devise à l'autre par eux-mêmes, car ils risquent de présenter une liste de prix différente des autres offrants d'un même fabricant, ce qui pourrait entraîner le rejet de leur offre. Il est interdit aux utilisateurs de convertir les prix soumis d'une devise à l'autre au moment de la commande subséquente, car 1.3 Fluctuation du taux de change

Aucune protection n'est prévue contre la fluctuation du taux de change pour le présent besoin. Aucune demande de protection contre la fluctuation du taux de change ne sera prise en considération. Toute offre incluant une disposition en ce sens sera déclarée non conforme.

Tous les autres termes et conditions demeurent les mêmes.